

CNW CODE 36
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Diffusion immédiate

IMPLANTATION DU CO^{lab} POUR CONCRÉTISER LE HUB SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Alma, le 8 mai 2018. – Le gouvernement du Québec est fier d'annoncer, dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), qu'une aide financière de 1 420 000 \$ est accordée au Collège d'Alma pour l'implantation du CO^{lab}. À cette somme s'ajoute une contribution de 150 000 \$, accordée au Collège d'Alma, à l'Université du Québec à Chicoutimi et aux HEC Montréal par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M^{me} Hélène David, pour la première phase du projet.

Le CO^{lab} constituera un lieu de recherche, de partage d'expertise et de collaboration avec divers partenaires. Il favorisera l'émergence et le développement de la culture numérique grâce à de nouveaux modes de communication, d'organisation et de gestion. Le centre sera à la fois un lieu physique et virtuel ouvert aux étudiants, aux gens d'affaires et à la population.

Ce projet régional, qui permettra d'offrir des infrastructures numériques modernes ainsi qu'un accompagnement et un transfert de compétences personnalisés, constituera l'une des composantes principales du Hub Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M^{me} Hélène David, qui en a fait l'annonce aujourd'hui, au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux. Pour l'occasion, elle était accompagnée du préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et membre du comité de sélection de projets du FARR, M. André Paradis.

Cette initiative répond à la priorité régionale qui consiste à favoriser l'appropriation du numérique et des nouvelles technologies par les entreprises. Cette priorité se trouve également au cœur de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

Citations :

« Je réitère la volonté de notre gouvernement d'appuyer les initiatives et les pratiques innovantes des établissements d'enseignement supérieur. L'un des objectifs du CO^{lab}, Innovation sociale et culture numérique, est de devenir un véritable levier de croissance et d'emplois pour la région de Lac-Saint-Jean-Est en premier lieu, puis pour l'ensemble de la MRC par la suite. Grâce à un partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi et l'École des hautes études commerciales et une collaboration continue avec les acteurs socioéconomiques de la région, le centre permettra aux étudiants de se familiariser avec

les différentes étapes du processus entrepreneurial et de développer une véritable culture du numérique. »

Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine

« Le CO^{lab}, qui soutiendra la mise en œuvre du Hub Saguenay–Lac-Saint-Jean, est un autre exemple d'une initiative structurante et novatrice réalisée grâce au FARR. Pour le gouvernement du Québec, il est important d'encourager des projets comme celui-ci, car ils constituent de véritables agents de croissance régionale, tout en mettant en valeur la créativité des gens de la région. Je tiens à remercier le comité de sélection de projets et les acteurs régionaux pour leur travail. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

« En implantant le CO^{lab}, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean déploie un outil extraordinaire pour promouvoir une culture du numérique. Les étudiants, les travailleurs autonomes et les entreprises pourront bénéficier de l'offre de services du Collège d'Alma pour être à la fine pointe des tendances technologiques. La MRC Lac-Saint-Jean-Est prend ainsi une place de leader dans la mise sur pied du Hub Saguenay–Lac-Saint-Jean, dont le CO^{lab} constitue un pilier majeur. »

André Paradis, membre du comité de sélection du FARR et préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est

Faits saillants :

- Le 13 décembre 2017, le gouvernement du Québec dévoilait la Stratégie numérique du Québec. Cette dernière définit les priorités, les orientations et les objectifs stratégiques qui contribueront à faire du Québec une société numérique performante et innovante. Menée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, la Stratégie numérique instaure un cadre global cohérent pour les plans d'action numériques déjà en cours et ceux à venir des ministères et organismes québécois.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est l'un des grands acteurs de la Stratégie numérique. Il a la responsabilité de mettre en œuvre un plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur. Ce plan d'action, qui sera rendu public très prochainement, visera à assurer une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite des personnes, tout au long de leur vie.
- Rappelons que le FARR a été créé en complément du Fonds de développement des territoires dans le but de permettre aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés. L'objectif consiste à appuyer la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.
- Dans le cadre du FARR, une somme de plus de 1,6 million de dollars a été accordée à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'année financière 2017-2018. Cette

aide sera progressivement bonifiée pour atteindre plus de 5,4 millions de dollars en 2021-2022.

- Au total, 310 millions de dollars seront investis sur cinq ans dans le développement régional par le biais du FARR. L'enveloppe de ce programme est la suivante : 30 millions en 2017-2018, 45 millions en 2018-2019, 60 millions en 2019-2020, 75 millions en 2020-2021 et 100 millions annuellement à compter de 2021-2022.
- Notons que d'autres projets retenus par le comité régional de sélection du FARR seront dévoilés ultérieurement.

Liens connexes :

Fonds d'appui au rayonnement des régions :

<http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/>

Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

<https://www.mamot.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale-2018-2022/>

- 30 -

Sources : Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications
et attachée de presse
du ministre des Affaires municipales et
de l'Occupation du territoire, du
ministre de la Sécurité publique et du
ministre responsable de la région de
Montréal
418 691-2050

Anne Marie Dussault Turcotte
Directrice des communications du
cabinet de la ministre de
l'Enseignement supérieur
et de la Condition féminine
418 266-3255

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire et
du ministère de la Sécurité
publique
418 691-2015, poste 3746